

Le Serrissien

FÉVRIER 2016 - N° 91

Dossier

**VŒUX
À LA POPULATION**

Coup d'œil

**LA FIBRE
ARRIVE À SERRIS**

À l'honneur

**LES FESTIVITÉS
DE NOËL**

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

PAPIERS D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ POUR PASSER DE BONNES VACANCES !

Les vacances d'été sont encore loin, mais pour être sûr d'avoir vos papiers d'identité à temps, n'hésitez pas à venir dès maintenant établir votre carte d'identité ou à prendre rendez-vous pour obtenir votre passeport.

Pour partir en vacances à l'étranger, il vous faut être titulaire, selon les pays, soit d'une carte nationale d'identité, soit d'un passeport en cours de validité.

L'établissement de ces documents par la Préfecture ou la Sous-Préfecture demande un délai incompressible de 1 à 2 mois selon les périodes.

De plus, nous vous rappelons que l'établissement des passeports s'effectue à l'Hôtel de Ville, **uniquement sur rendez-vous**. Serris étant la seule commune du Val d'Europe à pouvoir réaliser les passeports, le nombre de demandes traitées par la commune est très important.

Pour être sûr d'obtenir votre passeport à temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent. Nous vous conseillons également, de venir faire contrôler votre dossier à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant votre rendez-vous pour être certain d'avoir toutes les pièces nécessaires lors de l'établissement de votre passeport.



ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Une société vous contacte en prétendant être mandatée par la commune pour réaliser des opérations de démarchage commercial ? Avant de signer un quelconque papier, consultez le site internet de la commune www.mairie-serris.net rubrique « information » ou contacter la Mairie pour vérifier que cette société est bien mandatée par la Ville de Serris.

Si la Ville de Serris décidait de mandater une société pour une opération commerciale, elle l'annoncerait sur son site internet www.mairie-serris.net et via sa newsletter.

La société CMP est mandatée par la Ville de Serris pour la régie publicitaire du journal municipal "Le Serrisien" et l'édition 2017 de l'Agenda Guide de Serris.

HORAIRES DU SERVICE SOCIAL ET DU SERVICE URBANISME

À compter du 1^{er} février, le service social/logement vous accueillera sans rendez-vous uniquement les après-midi de 14 h 00 à 17 h 45.

Le matin, un accueil de premier niveau ainsi que la remise des dossiers vierses seront assurés à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Du 28 janvier au 1^{er} mars 2016, le Service Urbanisme/aménagement ne recevra que le matin et uniquement sur rendez-vous.



Hôtel de ville

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Ancienne Mairie du Bourg

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Police Municipale : Tél. 01 60 43 27 15
Courriel : police.municipale@mairie-serris.net

Services Techniques : Tél. 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Courriel : contact@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Retrouvez Serris sur 

www.facebook.com/Ville.de.Serris

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD.

Photos : Service Communication - Yann PIRIOU
Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016

Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



«Je profiterai de cette année 2016 pour continuer d'agir, avec la volonté que vous me connaissez et avec l'ambition de faire de Serris une ville où les hommes et les femmes sont au cœur de tout.»

Mes chers concitoyens,

L'entrée dans une nouvelle année rime avec projets, souhaits et bilan. Un exercice auquel je me suis prêté le 29 janvier dernier, lors des vœux à la population, entouré de l'ensemble du Conseil municipal.

Avec mon équipe, nous avons l'ambition de poursuivre la construction d'un « Serris pour tous » et d'en fixer le cap.

J'ai la profonde conviction que c'est à l'échelon local que tout se joue par la construction des bases solides du « vivre ensemble ». Le Maire reste l'artisan essentiel de ce projet de vie. Construire, c'est la première mission d'un élu de la République en décidant et en agissant. Mais c'est surtout, en assumant... et parfois seul.

C'est cette vision du futur que nous avons défendu en disant « NON » à la commune nouvelle et qui a remporté les très nombreux suffrages des Serrisais lors du Référendum. Grâce à ce vote, la dérogation a été rendue possible, puis obtenue, et le SAN du Val d'Europe s'est transformé, avec mon soutien entier et

total, en Communauté d'Agglomération, le 1^{er} janvier de cette année.

Je profiterai de cette année 2016 pour continuer d'agir, avec la volonté que vous me connaissez et avec l'ambition de faire de Serris une ville où les hommes et les femmes sont au cœur de tout.

Il nous faudra au quotidien relever les défis qui exigent une gestion financière rigoureuse tout en assurant notre rôle de ville centre en matière éducative, culturelle, sportive, sociale mais aussi en termes d'image, d'animation, d'attractivité économique et d'événementiel. Et ce, avec des coûts de services aux habitants avantageux et une fiscalité qui bien qu'évoluant reste modérée.

Le projet politique que nous mettons en œuvre repose sur une méthode efficace qui passe par la concertation et le dialogue. Elle a déjà permis des évolutions conséquentes dans notre ville et ces progrès n'ont été rendus possibles que grâce à la volonté et à la détermination de toutes les forces vives de notre cité.

Sans vous, rien de tout cela ne serait possible. Avec vous, le nouveau visage de notre ville se dévoile jour après jour. **Cette municipalité nous la voulons pour tous, au service de tous.**

Aujourd'hui, je le sais, le regard sur notre ville a changé. Nous pouvons être collectivement fiers et heureux de ce qui a d'ores et déjà été réalisé, même si nous savons tous qu'il reste encore beaucoup à faire.

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice-Président
de Val d'Europe agglomération

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

- **Jeudi 10 décembre** : Inauguration du centre de pilotage opérationnel de la SAUR
- **Vendredi 11 décembre** : Inauguration du marché de Noël de Serris
- **Samedi 12 décembre** : Remise des coffrets aux aînés
- **Samedi 12 décembre** : Les samedis de Saria
- **Mardi 15 décembre** : Inauguration du showroom Flamiro
- **Mercredi 16 décembre** : Les Serrisais ont la parole
- **Jeudi 17 décembre** : Remise des récompenses du concours des illuminations de Noël et des Maisons fleuries
- **Vendredi 18 décembre** : Les Serrisais ont la parole
- **Lundi 21 décembre** : Brunch Disney avec les familles du CCAS
- **Vendredi 15 janvier** : Vœux aux associations
- **Mercredi 20 janvier** : Vœux aux commerçants
- **Dimanche 24 janvier** : Sortie à Meaux avec Serris Balad
- **Jeudi 28 janvier** : Inauguration de l'Hôtel B&B (à Magny le Hongre)
- **Vendredi 29 janvier** : Vœux à la population de Serris

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Jeudi 10 décembre** : Conseil d'administration EPA
- **Lundi 14 décembre** : Réunion sur le projet St Colomban
- **Mardi 15 décembre** : Comité Syndical du SAN
- **Jeudi 17 décembre** : Conseil Municipal
- **Jeudi 7 janvier** : Vœux de Marne et Gondoire
- **Vendredi 8 janvier** : Vœux de Magny le Hongre
- **Samedi 9 janvier** : Vœux de Bailly-Romainvilliers
- **Mardi 12 janvier** : Vœux de Chelles
- **Jeudi 14 janvier** : Déjeuner de travail avec les principaux partenaires économiques du secteur
- **Jeudi 14 janvier** : Vœux de Bussy-Saint-Georges
- **Jeudi 14 janvier** : Conseil Communautaire de Val d'Europe agglomération
- **Samedi 16 janvier** : Vœux de Le Pin
- **Lundi 18 janvier** : Réunion avec l'EPA et les ST sur les aménagements qualitatifs du groupe scolaire N°5
- **Mercredi 20 janvier** : Vœux de l'Hôpital de Jossigny
- **Jeudi 21 janvier** : Vœux de l'EPA
- **Lundi 25 janvier** : Réunion ZAC des Gassettes
- **mardi 26 janvier** : Vœux de la Brie Boisée
- **mercredi 27 janvier** : Vœux de l'ACEM
- **Jeudi 28 janvier** : Vœux de Val d'Europe agglomération

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 7 DOSSIER

Vœux à la population

P. 12 DOSSIER

Associations et commerçants : des acteurs essentiels

P. 13 ASSOCIATIONS

Aikibudo Kajo Yoseikan

P. 14 COUP D'ŒIL

La fibre arrive à Serris

P. 16 À L'HONNEUR

Toujours plus avec nos aînés !

P. 17 À L'HONNEUR

Cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens

P. 18 À L'HONNEUR

Serris, terre du Père Noël

P. 20 À L'HONNEUR

Zoom sur : les illuminations de Noël

P. 21 CADRE DE VIE

Jardins familiaux : un projet qui se construit pas à pas

P. 22 CADRE DE VIE

En coulisses avec le Service Fête et Cérémonie
La PM s'équipe de nouveaux véhicules

P. 24 CADRE DE VIE

Bienvenue à Val d'Europe agglomération
Le 5^e groupe scolaire s'appellera Pierre PERRET

P. 25 ÉCONOMIE

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

P. 26 DÉMOCRATIE LOCALE

Les Serrissiens ont la parole : acte II

P. 27 DÉMOCRATIE LOCALE

Tribunes

P. 28 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1 Le 5 décembre dernier avait lieu la cérémonie de remise des Médailles d'Honneur du Travail. 4 Serris siens ont reçu leur médaille des mains du Maire de Serris. **2** Le Conseil Municipal de Serris avait décidé d'organiser, le 21 novembre, un rassemblement en hommage aux victimes et blessés des attentats du vendredi 13 novembre dernier à Paris. **3** Le 25 novembre, le collège Madeleine RENAUD avait convié les élus de Serris pour la plantation d'un arbre dans l'établissement scolaire, dans le cadre de l'opération « un arbre pour le climat » pour la COP 21. **4** Le 15 décembre dernier, les « accueils de loisirs » de Serris ont remis aux Restaurants du Cœur les 145,750 kg de denrées qu'ils ont collectés. **5** Jeudi 17 décembre, le collège Madeleine RENAUD a procédé à la remise du diplôme du Brevet du Collège en présence de Stéphanie PEREZ, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse.

Concours photo Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui aura lieu à chaque parution du «Serrisien» et sur notre page Facebook "Ville. de. Serris".

Vous voulez participer ? Envoyez-nous à l'adresse communication@mairie-serris.net votre photo en pièce jointe (1 seule photo par concours), accompagnée de vos nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que de l'endroit où la photo a été prise.

La photo devra être en couleurs ou en noir et blanc, faire au minimum 1 Mo et avoir été prise à Serris, sur l'espace public, dans des équipements municipaux, lors d'une manifestation de la Ville, au moment des activités d'une association, etc.

Votre photo peut être esthétique, drôle, insolite, etc.

Si votre cliché comporte des personnes, assurez-vous que vous avez la permission de vos sujets pour apparaître dans le journal municipal, sur Facebook et le site internet.

Prix du jury : le jury choisira la photo lauréate qui sera ensuite publiée dans le prochain numéro du Serrisien.

Prix du public : le jury fera une sélection parmi les photos reçues. Celles-ci seront publiées sur la page www.facebook.com/Ville.de.Serris. Celle qui aura reçu le plus de «J'aime» à l'issue de la durée du concours recevra le prix du public.

Les gagnants recevront un cadeau.

Ce concours est réservé aux photographes non-professionnels.

**Date limite du concours
pour le prochain Serrisien :
vendredi 18 mars 2016.**



Prix du jury : Anthony BOTELLA



Prix du public : Patrice FERUS



Une cérémonie qui rassemble tous les Serrissiens

Vendredi 29 janvier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et l'ensemble du Conseil Municipal avaient convié les Serrissiens et les institutionnels du territoire à la cérémonie des vœux à la population.

Une cérémonie qui a connu un très grand succès avec près de 1 100 personnes dont 300 enfants qui ont pu profiter de l'espace jeux qui leur était dédié.

Un film sur les commémorations du 8 mai organisées par la Ville en 2015 puis un zapping reprenant les animations et principaux événements de Serris ont été projetés avant le discours de Philippe DESCROUET.

Trois vidéos présentant l'extension du Centre Commercial International Val d'Europe, le projet Aventure Antarctique du SEA LIFE Paris Val d'Europe et le tournage du film *Seuls* (qui aura lieu en mars) ont été projetées pendant le discours du Maire.

Les élus de Serris avaient demandé à 4 commerces du Bourg de Serris, d'assurer une partie du buffet : les nombreux convives ont apprécié les spécialités

proposées par la boulangerie Robac, Les Marmottes Serris, Sushi O Hashi et Le Royal du Bengale.

Le groupe de musique «The Groove Makers» et les percussions des "Tambours Parleurs" ont assuré la partie musicale de la soirée avant qu'ElyaxEvents n'anime la soirée dansante qui a conclu cette cérémonie jusqu'à 1 heure du matin, dans une ambiance familiale et conviviale.





Poursuivre la construction d'un Serris pour tous

Philippe DESCROUET, lors de son discours, a rappelé sa méthode de travail - réfléchir, concerter, agir, assumer et porter l'innovation au pouvoir - ainsi que les projets mis en place pour 2016.

Comme l'a annoncé le Maire lors de son discours, les élus souhaitent profiter de l'année 2016 pour continuer d'agir en portant l'innovation au pouvoir et poursuivre la **construction d'un «Serris pour tous»** qui offrira aux usagers comme aux touristes des prestations de la meilleure qualité possible.

C'est pourquoi, les élus de Serris ont prévu :

Pour les associations :

- **Mise en place de la Charte des associations**, régissant les objectifs, les droits et les devoirs de chacun, signée dès septembre entre la Ville et chaque association.

- **Organisation de la «Nuit des associations»** pour fêter les clubs et les bénévoles.
- **Réalisation des travaux de consolidation et de rénovation de la seconde salle du gymnase Éric TABARLY** qui commenceront -enfin- au mois de mars 2016 grâce à la détermination de vos élus. Les travaux seront pris intégralement en charge par la Communauté d'Agglomération et l'assureur.

Pour l'éclairage public :

- **Lancement du marché de 1,5 m€** dès février après la réalisation plus longue que prévue du diagnostic par le bureau d'études des 1 500 points

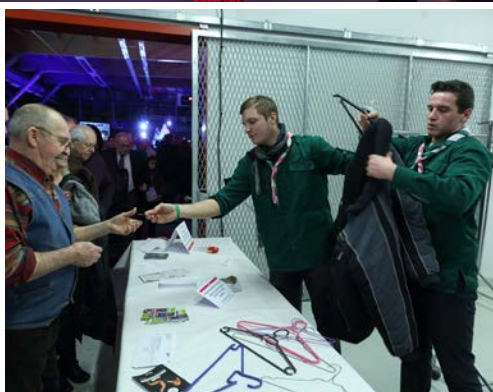
lumineux. Le choix de la meilleure solution possible a été effectué afin de classer au passé les coupures intempestives auxquelles sont soumis les Serrisais depuis trop longtemps.

Pour les enfants :

- **Distribution des ordinateurs Chromebook** aux écoles qui n'en ont pas encore été équipées.
- Création du **premier conseil municipal des enfants** à la rentrée scolaire 2016.

Pour les aînés :

- **Organisation d'un 2^e voyage de deux jours** avec une participation



de 10 à 50 % selon leurs ressources. C'est aussi ça une ville solidaire !

- **Création du conseil des aînés.** Les séniors qui souhaitent s'impliquer dans la vie de Serris peuvent déjà déposer leur candidature.

En matière de travaux :

- **Aménagement des locaux de la Police Municipale** en lieu et place de l'ancienne mairie du bourg qui deviendra l'Hôtel de Police de Serris. **Programmation de la climatisation de l'Hôtel de Ville** par nécessité, (la température atteignant jusqu'à 34 °C dans certains bureaux).
- **Acquisition et aménagement d'un local de près de 200 m²**, dans le centre urbain, pour répondre aux besoins des aînés, des jeunes ou de la mairie.

- **Pose de garde-corps, devant le Collège** en remplacement des bancs qui entourent le ru du Gasset.
- **Reprise du revêtement du sol du Parking du Pressoir** pour donner une nouvelle image aux commerçants du bourg en lien avec les travaux de façade entrepris sur les logements sociaux, initiés par la commune.

En matière d'Urbanisme :

- **Démarrage des chantiers de construction dans la Zac du pré de Claye** qui verra arriver durant ce mandat et progressivement plus de 900 logements et près de 3 000 habitants supplémentaires.

Pour le développement durable :

- **Concertation et premiers coups de pelleuse pour le futur Parc urbain**

situé derrière l'Hôtel de Ville. Ce nouveau poumon vert renforcera tout ce qui fait l'attrait de Serris.

- Organisation d'ici quelques mois, d'une **réunion publique** concernant le projet **des Jardins familiaux**.

Pour le stationnement :

- **Mise en zone bleue du bourg avant l'été** après concertation avec un certain nombre de commerçants concernés.

Pour la Communication :

- **Livraison du nouveau site internet** de la Ville pour la fin d'année pour faciliter la vie de tous les usagers et mieux les informer.
- **Modernisation de certains panneaux d'affichage** et installation de colonnes Morris.



Pour la culture :

- Lancement du chantier de climatisation de la Ferme des Communes cet été.
- Réouverture de la Halle de la Ferme des Communes afin d'organiser de nouvelles manifestations culturelles de plein air.
- Finalisation du dossier d'étude de la future école de danse dans le

bourg à côté de la halle et du centre culturel.

- **Programmation d'une nouvelle saison culturelle.** Vous n'aurez plus besoin de courir à Paris : c'est Paris qui viendra à Serris.

Pour le Sport :

- **Création d'événements en lien avec l'actualité sportive,** notamment avec l'Euro 2016 de football.

- **Lancement des Olympiades pour les enfants** sur une journée ici même avec les parents.
- **Finalisation avec les habitants de la rénovation du parcours de santé** dans le Parc des Communes.
- **Organisation de petits événements collectifs** (balades à vélo, jogging, volley sur gazon).

Un nouveau tournage à Serris : l'adaptation de la BD « Seuls »



Après les tournages des films « La grande boucle » avec Clovis CORNILLAC, « Dans la Maison » de François OZON, « King Guillaume » avec Florence FORESTI, un épisode de la série « RIS » et différentes publicités, notre ville va accueillir le dernier long métrage de David MOREAU. Le réalisateur des films « The Eye » avec Jessica ALBA ou « 20 ans d'écart » avec Pierre NINEY et Virginie EFIRA a en effet choisi Serris pour tourner son prochain long métrage « Seuls », l'adaptation de la bande dessinée à succès du même nom.



Pour le monde économique :

- **Classement en zone touristique du centre commercial** et de ses abords autorisant ainsi une ouverture dominicale.
- **Mise en place de la signalétique informant le public de zones de stationnement sur le bourg** (Place du Pressoir, Ferme des Communes et celui de la Morte-Paye) réalisée en janvier 2016. Concernant la SIL en elle-même, gérée par la Communauté d'Agglomération, le choix des matériels est fait et l'appel d'offre groupé (5 communes) va être lancé. Tout devrait être enfin bouclé pour cette fin d'année.

- **Poursuite du développement économique** avec de probables signatures cette année dans la ZAC du Couternois.
- **Lancement** de nouveaux travaux au Sea Life pour accueillir le projet "Aventure Antarctique" en février 2017. Ce projet innovant a inspiré la décoration de la scène des vœux réalisée par La Grande Récré, société serrissienne et leader européen du jouet.

**Vus à la soirée**

Eduardo RIHAN-CYPEL (Député), Claudine THOMAS (Conseillère Régionale), Céline NETTHAVONGS (Conseillère Départementale), les Maires Chantal BRUNEL (Bussy-Saint-Georges), Sylvie FASSIER (Le Pin), Jean-Paul BALCOU (Magny le Hongre), François BOUCHART (Roissy-en-Brie), Thierry CERRI (Coupvray), Frédéric NION (Conches-s/-Gondaire), les élus de Chelles, Claye-Souilly, La Ferté-sous-Jouarre, Coupvray, Gouvernes, Magny le Hongre, Mitry-Mory, Montévrain, Montfermeil, Pomponne et Roissy-en-Brie, les Vice-Présidents de Val d'Europe agglomération, MM. Alain MASSON et Fernand VERDELET, les Représentants des forces de Police (Commandants BENSE et PERRAULT), des Pompiers (Colonel PIGNY, Capitaine PETIT), les Représentants des corps constitués, Yves VARENNE (Inspection académique) des partenaires de la commune (EPAMARNE-EPAFRANCE, Val d'Europe agglomération, le SIAM, TRANSDEV), les représentants du monde économique (Groupe KLEPIERRE, Vallée Village, Disney, Auchan, Hôtel Ellysée, La Grande Récré, Sea Life, Adagio, le CEVE), le Père BRARD.



Associations et commerçants : des acteurs essentiels

Début janvier et pour la 2^e fois en cette nouvelle mandature, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et l'ensemble du Conseil Municipal ont invité des acteurs essentiels de la Commune à une cérémonie de vœux : les présidents des associations, le 16 janvier et les commerçants, le 20 janvier.

Pouvez vous imaginer une ville sans commerces et sans activités associatives ? C'est difficile tant ces acteurs sont importants. **Serris, avec près de quarante associations et plus de 1 300 entreprises, est une ville dynamique, accueillante et où il fait bon vivre et y travailler.**

Les élus de Serris mobilisent des moyens importants pour que cela continue.

Ainsi, lors de son discours, **le Maire a assuré que la Ville continuerait à soutenir les associations que ce soit financièrement ou logistiquement.** Elles doivent pouvoir continuer à contribuer au projet de la Municipalité qui consiste à placer les femmes et les hommes au cœur de tout projet afin que, comme l'a résumé Philippe DESCROUET, « l'Humain devance l'Urbain ». Chaque année, près de 200 000 € de subventions sont attribués aux associations de Serris qui proposent, à tous, l'opportunité de se divertir, de s'accomplir, de s'engager et de se rencontrer autour d'une multitude

d'activités et d'événements.

D'un point de vue économique, le Maire de Serris a réaffirmé **l'un des enjeux majeurs de l'action politique des élus : relever le défi de l'attractivité et du développement économique de Serris.** En 2015, les élus de Serris ont entrepris de nombreuses actions comme les réunions « Les commerçants ont la parole », l'édition d'un guide des restaurants de Serris (distribué à toute la population), l'assouplissement des règles d'occupation du domaine public, l'étude sur la vidéo-protection, le renforcement de la Police Municipale, la mise en place de zones prioritaires touristiques pour l'entretien des espaces verts et de la voirie, etc.

Enfin, pour dynamiser l'activité économique de Serris, la Ville a organisé de nombreuses animations auxquelles les commerçants et entreprises ont été pleinement associés comme la plus grande reconstitution historique de France les 7, 8, 9, 10 mai derniers, la fête

du rugby, le lancement des illuminations de Noël avec un feu d'artifice, la mise en place du premier marché de Noël...

Ces 2 cérémonies se sont achevées par des échanges informels et chaleureux, preuve d'une autre priorité des élus de Serris : la proximité et la convivialité.



Pratiquer l'Aïkibudo

Le Club Aïkykan propose la pratique de l'art martial Aïkibudo à tous. Rencontre avec l'aïkibudoka Hicham TAHIRI, Président du Club.



Comment le club Aïkykan Aïkibudo est-il né ?

Les valeurs et l'énergie que porte l'Aïkibudo m'ont séduit et m'ont poussé à me former pour enseigner cet art martial. À mon arrivée à Serris en 2009, un seul club enseignait l'Aïkibudo dans la région : le Club Kiaï à Mortcerf. Je salue au passage l'un de mes professeurs, Benoit FRESSE, pour qui j'ai beaucoup d'estime. Il m'a encouragé à créer le club Aïkykan dans l'idée de créer à terme Le Triangle 77 Aïkibudo : Mortcerf-Serris-Saacy.

Aujourd'hui, nous sommes 25 aïkibudokas au sein d'Aïkykan.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste l'Aïkibudo ?

L'Aïkibudo est un art martial qui se développe de plus en plus en France.

Moins populaire que l'Aïkido, il fait pourtant partie de la même fédération :

La Fédération Française Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA).

L'Aïkibudo se pratique à mains nues et avec des armes (Kobudo). Il permet l'acquisition de techniques de défense sur des attaques réelles. Il est basé sur des techniques d'immobilisation et de contrôle (Osae), de projection (Nage), des étranglements et aussi des sacrifices (Sutemi). Les pratiquants travaillent régulièrement en duo : 1 contre 1 (parfois en randori : 1 contre plusieurs attaquants). Tous les pratiquants portent une tenue identique à celle portée au judo, le kimono. Les Yudansha (pratiquant 1^{er} Dan, ceinture noire) portent en plus un pantalon jupe : le hakama (tenue traditionnelle du samouraï).

L'enseignement de l'Aïkibudo est vecteur de grandes valeurs morales : partage, modestie, connaissance et dépassement de soi, harmonie, équilibre de l'esprit et du corps, respect de soi et d'autrui.

À quel public s'adresse cet art ?

La pratique de l'Aïkibudo est ouverte à tous, enfants et adultes, filles ou garçons. Le pratiquant progresse selon sa motivation et son rythme du fait qu'il n'y ait pas de compétition proprement dite. Dans notre Club de Serris, les enfants peuvent s'inscrire à partir de 6 ans.

Quelles sont les qualités nécessaires pour pratiquer l'Aïkibudo ?

La pratique de l'Aïkibudo requiert discipline, respect et vigilance. La force physique n'est pas nécessaire en Aïkibudo car le pratiquant utilise au moment propice la force et l'énergie de l'assaillant pour détourner son attaque et la renverser contre lui.

Des actus, projets ?

Nous donnons la possibilité aux curieux de notre art d'assister à une ou deux séances d'essai (à condition d'apporter un certificat médical). Nous souhaitons également organiser un stage de pratique intensive auquel assisteraient les pratiquants des 3 clubs de la région.

Pour les inscriptions, c'est tout au long de l'année !

Club Aïkykan Aïkibudo

Salle des Tilleuls - 77 700 Serris

Tél. 06 09 16 97 49

aikykan@sfr.fr

La fibre optique arrive à Serris

Les travaux de raccordement de la fibre optique à Serris ont commencé. L'arrivée de cette technologie permettra aux habitants et aux commerçants de la ville de bénéficier d'un débit bien supérieur à l'ADSL et d'offres "triple play". Loïc MINIER, Adjoint au Maire délégué à la Communication et aux NTIC répond à vos questions concernant un projet qu'il suit activement.

La fibre optique, qu'est-ce que c'est ?

La technologie déployée sur Serris est du FttH (pour Fiber to the Home). Cela correspond au déploiement de la fibre optique jusque dans les logements ou locaux commerciaux des utilisateurs. Le FttH permet donc de bénéficier de tous les avantages techniques de la fibre sur l'intégralité du réseau.

Le FttH se distingue d'autres types de déploiement qui combinent l'utilisation de la fibre optique avec des réseaux en câble ou en cuivre. La fibre optique est une technologie d'avenir alors que l'ADSL a atteint ses limites.

La fibre optique, ça apporte quoi ?

Des débits plus élevés. La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre.

Des débits de meilleure qualité. La fibre optique transporte des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement.

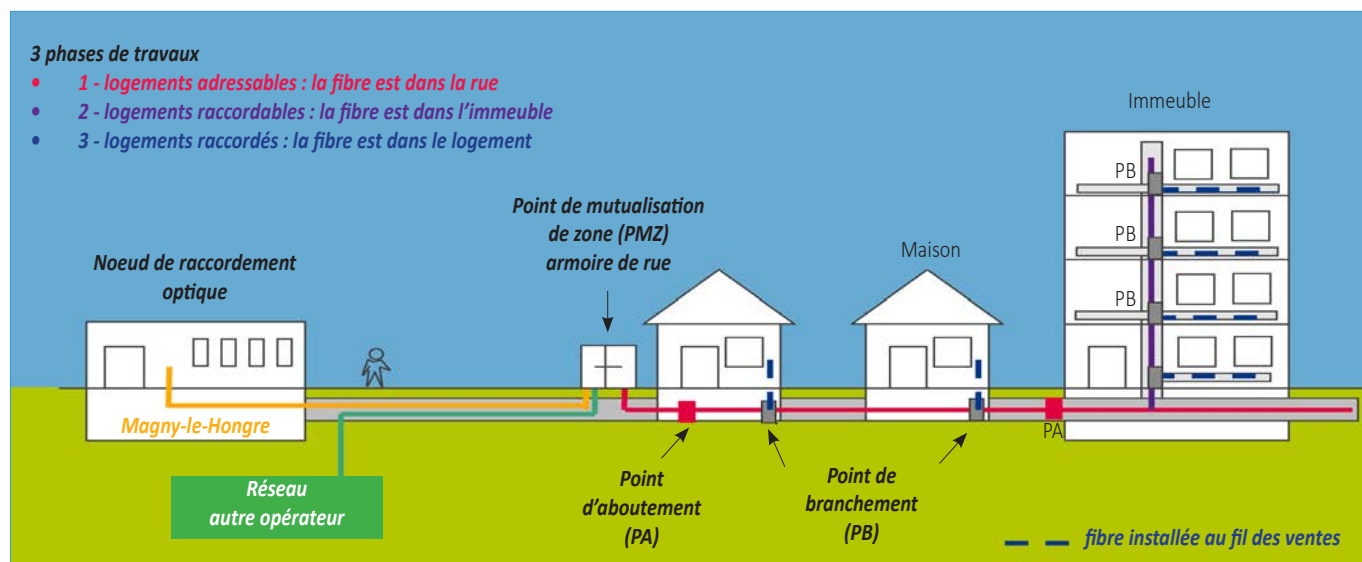
Des débits symétriques. À la différence du réseau actuel, les flux de données remontants (de l'utilisateur vers le réseau) sur le réseau en fibre optique peuvent être aussi rapides que les flux descendants (du réseau vers l'utilisateur),

ce qui permet le développement d'applications nouvelles.

Les " Plus "usages. Les réseaux en fibre optique permettent aux utilisateurs de bénéficier des services d'accès à Internet et d'offres multiservices (notamment les offres "triple play" : télévision, internet et téléphone) avec une meilleure qualité qu'avec les réseaux actuels.

Un accès ultra-rapide à Internet. La fibre optique permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables (quelques secondes pour un film en téléchargement légal).

La télévision haute définition et en 3D. La fibre optique permet d'apporter chez l'abonné des flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D).



De nouveaux usages. Les débits symétriques importants offerts par la fibre vont permettre le développement d'applications nouvelles (télétravail, télémedecine, domotique...).

Des usages simultanés. La capacité de la fibre optique à transporter des débits très importants offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée au partage des débits.



La fibre optique à Serris, pour quand ?

Le déploiement de la fibre optique à Serris s'effectuera en 2 temps. **La moitié Nord de Serris a été couverte dès janvier 2016 (voir plan ci contre).** La seconde partie de la commune devrait bénéficier de cette nouvelle technologie pour la fin de l'année.

Comment se déroule le déploiement de la fibre ?

Le déploiement de la fibre s'effectue en, 3 phases :

- **1- La couverture "horizontale" sur la ville.**

Elle consiste à installer des armoires dans les rues de la ville de manière à s'intégrer le plus harmonieusement possible au paysage urbain. Leur implantation a déjà été réalisée.

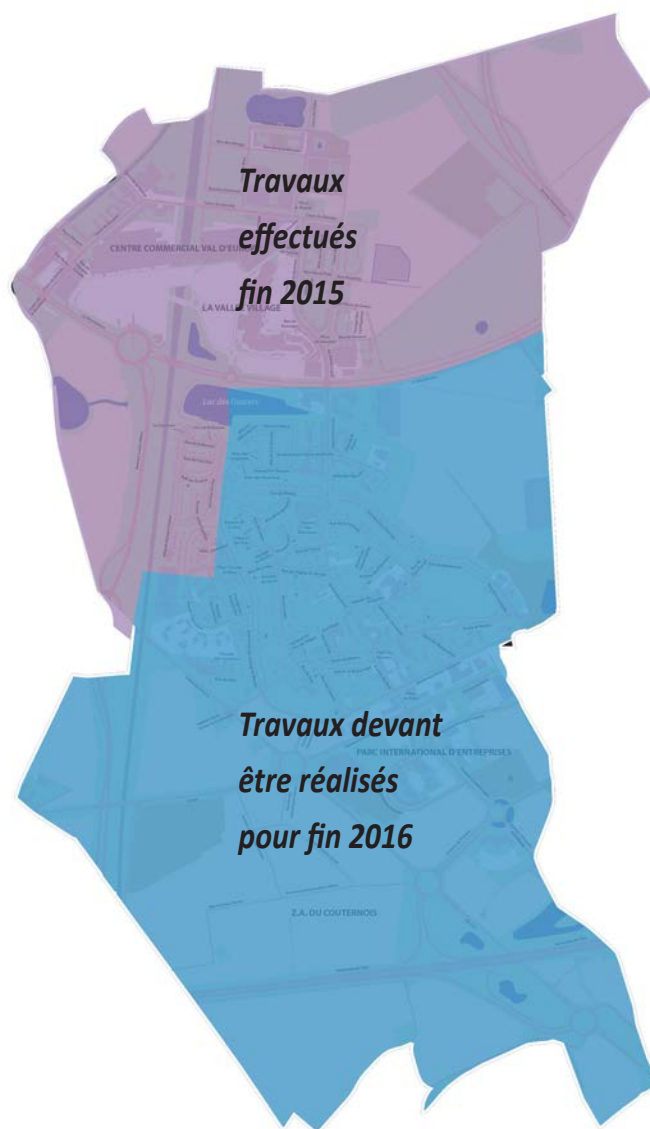
- **2 - La couverture "verticale" qui consiste à réaliser des travaux dans les immeubles et copropriétés.**

Ces travaux nécessitent une autorisation des syndicats de gestion de copropriété. La ville de Serris en a déjà contacté de nombreux, mais les résidents peuvent s'assurer auprès de leur syndic que l'autorisation a bien été votée en Assemblée Générale. Si ce n'est pas le cas, ils n'ont qu'à demander son inscription à l'ordre du jour de la prochaine AG. Dans le cadre de la couverture de la ville, les travaux de distribution dans les copropriétés devraient être réalisés sans frais par Orange.

- **3 - Le raccordement individuel :**

Une fois les travaux précédents terminés, chaque logement ou local commercial pourra prendre un abonnement auprès de l'opérateur de son choix et demander un raccordement à la fibre optique. Cette opération sera effectuée par l'opérateur retenu par l'habitant et consistera en l'installation d'une prise fibre posée dans le logement. Ces travaux seront a priori gratuits, notamment s'ils sont réalisés au moment de la campagne de lancement commercial dans notre zone.

Les premiers abonnements devraient être disponibles fin avril/début mai 2016.



Toujours plus avec nos aînés !

En cette fin d'année 2015, les aînés de Serris ont pu profiter du repas/spectacle offert par la commune : l'occasion de présenter les actions menées et envisagées par la Ville à destination des aînés.



Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à l'Animation de la vie locale, ont souhaité que le traditionnel repas/spectacle qui se déroulait en début d'année soit déplacé avant Noël afin que tous les anciens puissent profiter d'un moment convivial en cette période particulière. Jusqu'à présent, les aînés bénéficiaient soit du repas, soit d'un colis gourmand. Dorénavant, les anciens de Serris peuvent profiter du colis et du repas. Le budget alloué au colis a part ailleurs été augmenté, pour que la qualité des produits proposés soit encore meilleure.

En février dernier, Philippe DESCROUET s'était, en effet, engagé à faire plus pour les aînés. Lors du repas des aînés le Maire de Serris a listé les actions menées et les futurs projets qui prouvent qu'il tient ses engagements. En 2015, les

aînés de Serris ont profité d'un voyage à Amiens, de la mise en place d'un deuxième créneau pour Sport Santé Aînés et du portage de repas à domicile, mis en place depuis longtemps. Les élus ont également souhaité participer à la « journée mondiale du cœur » en conviant gratuitement les anciens de Serris au spectacle de Yann JAMET avant de leur offrir une collation. Et ils ne comptent pas s'arrêter là.

Pour 2016, les nouveaux projets à l'étude sont nombreux :

- 1 voyage sur 2 jours avec la mise en place d'un système de participation en fonction des ressources (avec une contribution maximale inférieure à 50 % du prix du voyage).
- Des séances de Tai-Chi.
- La création d'un Conseil consultatif des aînés qui soit force de propositions.

- L'aménagement d'un espace pétanque dans le centre urbain.
- La mise à disposition de créneaux horaires à destination des aînés, dans le local de 200 m² situé cours de l'Elbe, que la ville vient d'acquérir.

Tous ces projets prouvent une chose : même si Serris est une commune jeune, ses élus ont décidé de ne pas oublier les aînés et d'agir concrètement pour que Serris soit vraiment une ville pour tous !



Cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens

Le 21 novembre dernier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et les élus recevaient les nouveaux habitants de la commune lors de la cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux Serrissiens.

Après avoir partagé un petit déjeuner avec les habitants de la commune, Philippe DESCROUET, a donné de nombreuses informations pratiques sur la ville, les manifestations,

les projets de développement, etc. Cette réunion s'est conclue par des échanges entre les habitants et les élus. Ceux-ci ont ensuite remis un cadeau aux nouveaux Serrissiens.

Vous venez d'emménager sur la commune ? Merci d'envoyer un mail à as.bocian@mairie-serris.net en indiquant vos noms, prénoms, adresse, courriel et date d'arrivée à Serris. Vous serez ainsi invité à la prochaine réunion d'accueil.

Pourquoi ont-ils choisi Serris, que pensent-ils de leur nouvelle commune ?



Nous habitons sur Lognes et faisons tout le temps nos courses au Val d'Europe. Quand nous avons cherché une maison, nous nous sommes promenés dans le secteur et nous avons été séduits par les pistes cyclables, les espaces verts... On s'est dit que c'était une ville agréable à vivre. On habite dans le Bourg et c'est vraiment un petit quartier, comme un village. On est aussi impressionnés par la proximité des élus car depuis que nous sommes arrivés fin 2014, nous avons croisé le Maire je ne sais pas combien de fois dans la rue.

Christine, Philippe et Yaël



Le beau-père de notre fils habite ici. On a donc eu l'occasion de venir à Serris et nous avons été conquis. On aime la proximité du centre et le fait qu'en s'éloignant de 300 m, on est tranquille. On aime le dynamisme de la ville, la propreté, la proximité du centre, la verdure. Moi qui aime courir et randonner, je suis servi.

Serris, c'est une ville dynamique à taille humaine avec toutes les facilités d'une grande ville. On a le RER, des bus, etc. C'est très bien desservi et le site est harmonieux.

Evelyne et Jean-Jacques



On habitait un petit village de 2500 habitants en Seine-et-Marne et nous avons voulu nous rapprocher pour bénéficier des services et presque pouvoir tout faire à pied : le RER, le centre commercial, la nouvelle boulangerie, l'Hôtel de Ville... C'était aussi l'occasion pour Maxence de bénéficier d'un bon collège, d'un bon lycée et éventuellement de pouvoir continuer ses études avec l'université de Marne-La-Vallée. Serris est une ville dynamique, jeune, neuve, où on a un peu l'impression d'être en vacances. On est ravis.

Sylvie, Pascal et Maxence



Serris

terre du Père Noël

Le 1^{er} décembre dernier, le lancement des illuminations de Noël a marqué le début des festivités de Noël à Serris. Feu d'artifice, marchés de Noël, samedis de Saria, concert, concours des illuminations, vente de sapins ou de gâteaux : décembre a été magique dans notre commune.

Le 1^{er} décembre dernier, Serris s'est transformé en « ville lumière » à l'occasion du **lancement des illuminations de Noël** et a ainsi incarné tout l'esprit des fêtes de fin d'année.

Plus de 1 000 Serrisais avaient répondu présents à l'invitation de Philippe DESCROUET et des élus de Serris pour cette seconde édition organisée depuis 2014 grâce à un partenariat avec des entreprises locales, attachées à notre territoire et à ses valeurs (La Grande Récré, SEA LIFE Paris Val d'Europe, le centre Commercial Val d'Europe, Adagio Val d'Europe, Étoiles et Fêtes, Elyaxevents et la brasserie L'Interpète).

Après un magnifique feu d'artifice

au-dessus de l'Hôtel de Ville, tiré par un Serrisien, la Municipalité et les partenaires de cet événement ont lancé le top départ des festivités de Noël. À l'issue de la tombola, 10 enfants ont reçu des cadeaux offerts par la Grande Récré. Les parents et leurs enfants ont pu ensuite pénétrer dans l'Hôtel de Ville pour rencontrer le Père Noël et prendre une photo avec lui.

Les festivités de Noël ont continué avec de **nombreuses animations, organisées par les associations de parents d'élèves** comme la vente de sapins, de gâteaux, des marchés de Noël, etc.

Les élus de Serris avaient décidé que les animations de Noël se dérouleraient sur

toute la ville. Ainsi, **un concert de Noël** a été présenté à la Ferme des Communes tandis que la place de Saria accueillait les "**Samedis de Saria**" avec des ateliers pour les enfants, le Père Noël et sa boîte aux lettres, une tombola, un stand de crêpes proposé par « Les Marmottes » et des tours de calèche offerts par la Municipalité. Le centre urbain n'était pas en reste avec la présence d'un **marché de Noël** organisé par la ville en partenariat avec la société « CF Événements ». Une dizaine de chalets étaient ainsi présents sur la Place de Toscane jusqu'au 3 janvier avec des animations comme des tours en calèche, la Chorale "Les EnChanteurs" ou la distribution de 250 barbes à papa et de pommes d'amours aux enfants.



Marché de Noël organisé par la Ville de Serris en partenariat avec CF Événements, place de Toscane



Les samedis de Saria : tombola et calèche pour les enfants



Zoom sur : les festivités de Noël



Concert de Noël à la Ferme des Communes



Remise des récompenses des concours des maisons fleuries et des illuminations de Noël



Marché de Noël à Robert Doisneau



Le Samedi des Enfants, place de Toscane



Marché de Noël à Jean de La Fontaine



Vente de gâteaux sur le parvis de l'école Jules Verne



Zoom sur : les illuminations de Noël





Jardins familiaux : un projet qui se construit pas à pas

Afin de découvrir des jardins familiaux seine-et-marnais présentant des similitudes avec le projet serrisien, les élus et les techniciens de la Ville de Serris se sont rendus aux jardins familiaux de Lieusaint, le mercredi 2 décembre 2015.

Cette visite a permis à Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Anicet FABRIANO, Adjoint au Maire, Francis TSARAMANANA, Aurore CAPDEVILA et Mickael BODIER, Conseillers municipaux et aux techniciens de la Mairie de profiter de l'expérience des utilisateurs et des gestionnaires de cet endroit ouvert en 2012. Cela permettra ainsi de pouvoir éviter les éventuels écueils inhérents à un tel projet.

Une visite enrichissante pour affiner la réalisation des jardins familiaux de Serris qui se situeront dans le triangle Nord de la ZAC du Couvernois (route de Provins) sur une parcelle d'1,5 ha.

Ils devraient ouvrir au 1^{er} trimestre 2017, le Maire souhaitant se donner le temps de la réflexion nécessaire et voir d'autres

expériences similaires pour livrer un projet le plus pertinent possible aux Serrisiens.





En coulisses avec l'équipe « Fêtes et cérémonies »

L'équipe des « Fêtes et cérémonies » est plus que jamais sollicitée avec plus d'une centaine de manifestations organisées sur la ville chaque année. En coulisses avec William et ses collègues des services techniques, sur le pont, pour la préparation de la soirée des vœux à la population.

Avec une centaine d'événements organisés à l'année, l'équipe municipale fait de Serris, plus que jamais, une commune dynamique. La Ville attache beaucoup d'importance à vous proposer des événements variés et de qualité, à destination de tous pour que chaque Serrisien, petit, grand et âgé, trouve son bonheur et se sente bien dans sa ville. Fêtes, forums, salons, vœux, journées jeux, kermesses, foires, vernissages, illuminations, soirées, etc., derrière toutes ces manifestations se cache l'équipe des "Fêtes et cérémonies" composée de deux agents municipaux rattachés aux services techniques.

Sollicités de toute part par les services

internes, les riverains pour les locations de salle, les associations, les écoles, l'intercommunalité, ils répondent aux diverses demandes : réservation de matériels (tables, chaises, estrades, grilles caddie, portants, barnum, etc.), livraison et montage, pose de la signalétique, démontage selon horaires...

La forte contrainte du métier, ce sont les horaires d'intervention qui engendrent souvent beaucoup d'heures supplémentaires (352 en 2015) pour répondre aux demandes. D'ailleurs, l'équipe fait parfois appel à un prestataire

extérieur pour répondre à certains besoins importants ou spécifiques.

Pour ce numéro, nous avons suivi William lors de l'organisation des vœux à la population qui se sont tenus le vendredi 29 janvier dernier et qui ont rassemblé plus de 1 100 participants, habitants, agents municipaux ou personnalités locales et rencontré une nouvelle fois un fort succès.

Le Chiffre :

287

C'est le nombre de demandes "Fêtes et cérémonies" pour la préparation des événements en 2015.

Aménagement du gymnase Olympe de Gougès pour la soirée des vœux à la population du vendredi 29 janvier 2016



8 h 30, la veille du jour J - William et ses collègues des services techniques sont sur le pont !

William s'appuie sur la demande du service pilote pour livrer et installer, selon les plans, le matériel demandé : 200 chaises, 73 tables pour les buffets, le bar central et l'accueil, une scène de 96 m² pour les vœux et les animations de la soirée, 3 tentes extérieures, les panneaux de signalétique, les portants et cintres pour les vestiaires, les potelets, cales portes, les moquettes, etc.



Avant / Après - La fête peut commencer

Pendant deux jours, les agents "Fêtes et cérémonies", avec le renfort des agents "Bâtiment", vont monter la salle qui accueillera plus de 1 100 convives et s'assurer que tout est à sa place pour le bon déroulement de la soirée.

Le lendemain, William et ses collègues devront défaire ce qui a été fait pour que le gymnase reprenne le cours normal de sa vie sportive.



La Police Municipale s'équipe de nouveaux véhicules

La Police Municipale (PM) s'est équipée de deux nouveaux véhicules Citroën Cactus essence. Ces véhicules répondent à l'augmentation de la couverture des 12 membres de la PM et à la multiplication des brigades (désormais au nombre de 3). Ils vont permettre d'augmenter la visibilité de la PM sur le terrain, une meilleure répartition des secteurs couverts et une meilleure réactivité des interventions. L'acquisition de ces véhicules ne signifie pas une diminution des patrouilles pédestres et/ou VTT par temps sec.



Bienvenue à



Val d'Europe

agglomération

Le 1^{er} janvier 2016, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe s'est transformé en Communauté d'Agglomération et porte désormais le nom de Val d'Europe agglomération.

La Communauté d'Agglomération née le 1^{er} janvier et dénommée « **Val d'Europe agglomération** » est toujours constituée des communes qui composaient le SAN du Val d'Europe, à savoir Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris.

La Communauté d'Agglomération a pour mission d'exercer en lieu et place des communes membres, sur l'ensemble de leur territoire, de nombreuses compétences. Val d'Europe agglomération exercera par exemple des compétences comme : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de

l'habitat, la politique de la ville, l'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets, la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire, l'eau, etc.

À noter, que, comme l'avaient défendu les élus de Serris pendant la campagne du référendum, Val d'Europe agglomération continuera à construire les équipements **rendus nécessaires par les urbanisations nouvelles.**

Depuis l'adoption à l'unanimité des statuts de la Communauté d'Agglomération, les élus communautaires se réunissent régulièrement pour échanger sur les missions de l'intercommunalité.

Certaines compétences pourraient ainsi être rétrocédées aux communes, d'autres pourraient être mutualisées. Les élus se donnent le temps de la réflexion pour élaborer un projet qui sera le plus pertinent possible pour tous les habitants du Val d'Europe.

Val d'Europe agglomération

Château de Chessy-BP 40
77 701 Marne-La-Vallée CEDEX 4
Tél. 01 60 43 80 80
fax : 01 60 43 66 43
www.valdeuropeagglo.fr
contact@vdeagglo.fr

Le 5^e groupe scolaire de Serris s'appellera : **Pierre PERRET**

Auteur, compositeur, interprète français populaire aux chansons enfantines, comiques, légères ou encore engagées, Pierre PERRET navigue entre humour et tendresse. Du haut de ses 81 ans, il aime jouer avec les mots d'un style naïf et avec candeur et humanisme, pose nombre de questions pertinentes qu'il déclame avec un sourire malicieux. Le nouveau groupe scolaire de Serris, dont la livraison est prévue à la rentrée 2016, portera son nom.



Ils ont choisi Serris pour s'implanter

LA CACHETTE SECRÈTE



Univers dédié aux enfants de 0 à 16 ans, vous y découvrirez une librairie jeunesse (albums, documentaires, BD, manuels scolaires) et un salon de coiffure dans une ambiance ludique et conviviale.

Horaires : ouvert du lundi au samedi, de 9 h 30 à 18 h 30

Adresse : 14 avenue de Saria 77 700 Serris

Courriel : info@lacachettesecrete.fr

Site : www.lacachettesecrete.fr

MAISON MARTEAU



Ouverture début mars !

Boulangerie, pâtisserie, glacier, chocolaterie, traiteur.

Maison artisanale depuis 1890.

Vente à emporter ou sur place dans un cadre moderne et chaleureux.

À très vite.

Adresse : 5 cours du Danube 77 700 Serris

EQUI-TRANSFORMANCE



Organisme de formation se basant sur la relation entre l'homme et le cheval.

- Leadership et management
- Communication et Affirmation de soi
- Connaissance de soi
- Intelligence émotionnelle
- Cohésion d'équipe

Adresse : 1C avenue Christian Doppler, 77 700 Serris

Tél. 01 78 71 00 28 ou 06 33 02 17 21

Courriel : contact@equi-transformance.com

Site : www.equi-transformance.com

Des formations Commerce international

To Be Continued, centre de formation pour adultes, spécialisé en langues et management, propose des formations diplômantes homologuées par l'Éducation Nationale et proposées en période de professionnalisation : un BTS Commerce International et une Licence Gestion Commerce et Droit International.

14 avenue de Saria - 77 700 Serris
Tél. 01 64 63 49 60 – 06 40 19 75 40
www.to-be-continued.fr

Flamiro inauguré

Le 15 décembre, Flamiro a inauguré son Showroom dans le Bourg de Serris en présence de Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et de Dominique BRUNEL. Vous pourrez y découvrir les dernières tendances des poêles à bois, à granules et cheminées.



15 avenue de Saria - 77 700 Serris
www.flamiro.com

Le Petit Pavé récompensé

Le restaurant « Chez Gaston, au Petit Pavé », a reçu la médaille d'Argent lors du concours des villes et villages fleuris 2015 organisé par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.



9 route de Meaux - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 02 07 www.chez-gaston.fr



Les Serrissiens ont la parole acte II

Après les premières réunions «les Serrissiens ont la parole», organisées en juin 2015, Philippe DESCROUET s'est à nouveau présenté devant les Serrissiens pour un exercice de démocratie de proximité lors de deux nouvelles réunions de quartier organisées en décembre dernier.

Après avoir rencontré les habitants du Bourg, mercredi 16 décembre, les élus de Serris ont accueilli ceux du centre urbain, lors de la deuxième réunion de quartier "Les Serrissiens ont la parole" le vendredi 18 décembre dernier.

6 mois après les premières réunions de quartier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris accompagné des élus Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Francis TSARAMANANA et Mickaël BODIER se sont donc prêtés à cet exercice de démocratie de proximité.

Les nombreux habitants ont pu aborder de très nombreuses questions et mesurer l'ensemble des actions entreprises par la Municipalité, conformément aux engagements pris antérieurement.

Lors de cette soirée, le Maire et son équipe ont annoncé le lancement de l'opération "Le diagnostic en marchant" au 1^{er} trimestre 2016, qui permettra aux élus d'aller à la rencontre de leurs concitoyens sur site afin d'écouter leurs doléances et de trouver des solutions quant à leurs problèmes.

Les élus ont profité de ces réunions pour faire le point sur des demandes effectuées par les habitants lors de la

première session. Ils ont ainsi annoncé la future rétrocession de la Place d'Ariane à la commune, la mise en place d'un futur feu tricolore au passage piéton entre le centre commercial et la médiathèque.

Fibre optique, pistes cyclables, stationnement, fiscalité, travaux, sécurité, animations, cantines scolaires, classe TED... Tous les sujets ont été abordés sans langue de bois.

Deux soirées qui furent riches en débats et en informations et qui se sont déroulées dans une ambiance décontractée. L'intérêt des participants à la vie de leur ville a encore démontré l'amour des Serrissiens pour Serris.

L'adresse mail monquartier@mairie-serris.net est à votre disposition pour signaler tout problème dans votre quartier.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Préparons l'avenir

Le programme que nous vous avons présenté en mars 2014, se réalise progressivement... sans doute ni crainte face aux pressions de toutes sortes. Ce travail de fond du groupe majoritaire est l'expression d'un projet municipal, concerté et cohérent.

Depuis notre arrivée, nous avons su prendre les décisions nécessaires et courageuses qui s'imposaient pour le bien de Serris. Et nous continuerons, notamment durant toute la phase préparatoire du budget 2016. Si l'augmentation de population et l'implantation de nouvelles entreprises génèrent de nouveaux revenus nous permettant de compenser la baisse des dotations de l'État, nous devons veiller à contenir et maîtriser nos frais de fonctionnement, pour continuer à investir. Le mandat 2014-2020 sera un mandat d'investissement pour bien préparer l'avenir de notre commune.

Serris peut relever ce formidable défi en amplifiant encore les moyens en faveur des écoles pour développer l'apprentissage de nos jeunes et en leur donnant les meilleurs atouts pour demain et entrer dans la vie active. Serris doit prioriser la qualité de vie de ses habitants par des investissements destinés à faciliter la vie quotidienne des Serrissiens dans le cadre d'une politique de proximité.

EN AVANT SERRIS (MINORITÉ)

Le groupe « En avant Serris » n'existe plus, Rodolphe LE GUEN ayant souhaité siéger au Conseil Municipal de Serris en tant qu'indépendant.

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite et vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos proches, une belle année 2016 riche en événements heureux.

Nous espérons également que notre Maire prendra enfin de bonnes résolutions pour cette nouvelle année et pour les suivantes, à savoir :

- de ne pas augmenter une seconde fois nos impôts, la première hausse étant déjà assez lourde,

- d'améliorer sa note de 4/20 attribuée par l'association contribuables et associés à la question : votre Maire est-il dépensier ? Pour quel résultat d'ailleurs ?

- de réparer notre éclairage public, car malgré de nombreuses annonces et lignes budgétaires, la situation ne progresse toujours pas puisqu'il y a encore eu de nombreuses pannes dans le bourg au mois de décembre et de janvier durant plusieurs jours,

- de promouvoir et d'utiliser le numérique et les logiciels libres dans nos établissements scolaires et au sein de nos services administratifs, ce qui permettra de réaliser des économies (licences coûteuses etc.) et de défendre la vie privée de nos enfants,

- et ce n'est pas fini..., la liste est encore longue. Nous y reviendrons dans nos prochaines tribunes. Suivez nous sur « nous.serrissiens.fr ».

Nicolas ZEMANEK (responsable du groupe), Jean-François HENNEBOIS – contact@serrissiens.fr

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN À SERRIS

Après les tueries barbares perpétrées le 13 novembre 2015, vos élus ont participé avec la majorité municipale à un recueillement et un hommage à la mémoire des victimes.

À cette occasion, ensemble nous avons communié avec la population et rappelé les valeurs fondatrices de notre nation et de la République : Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité.

Ces valeurs qui nous unissent tous au-delà des clivages politiques, là est l'essentiel.

Toutefois, il est regrettable que la municipalité n'ait pas jugé utile d'associer la jeunesse serrissienne en amont de cette cérémonie citoyenne. Il y avait là une formidable occasion de susciter autour de cette terrible actualité nationale, une réflexion collective et des échanges, dans les lieux de rencontre des jeunes et des adolescents.

Et pourtant, on ne cesse de proclamer à juste titre que la jeunesse est au cœur de l'action communale. Sur ce sujet notamment, il faut traduire les slogans dans la réalité.

À votre écoute et à votre service, vos élus :

Fatiha GUERIN fatiha.guerin@hotmail.fr

Idrissa TRAORE idrissa.traore@hotmail.fr

Les + & Les NEWS

MER. 17 FÉVRIER, 10H ET 15 H 30

JONGLE

Ferme des Communes

Jongle et musique. À partir de 2 ans -

Durée : 0 h 35 - Tarif : 5 €

www.theatre-bascule.fr

27 ET 28 FÉVRIER

INTERLIGUES DE HANDBALL

Gymnases Tabarly et Olympe de Gougues

Championnat de France

Interligues de Handball

2e tour zone nord ouest

Bretagne, Île-de-France Est, Normandie,

Pays de la Loire, Picardie, Nord-Pas-de-

Calais. Entrée libre

www.hbcve.fr



DU 7 AU 18 MARS

INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS VACANCES DE PRINTEMPS

Espace Famille

www.espace-citoyens.net/SERRIS

SAMEDI 5 MARS, 20 H 30

DIEUMERCI

Ferme des
Communes

Projection du film en
avant première en
présence des acteurs.

Réalisé par Lucien
Jean-Baptiste ("La
première étoile")

**Gratuit. Réservation obligatoire entre
le 1^{er} et le 17 février, dans la limite des
places disponibles : 01 60 43 52 07**

as.bocian@mairie-serris.net



SAMEDI 12 MARS, 9 H 30-12H

RENCONTRE "MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE SUR SERRIS" 2E ÉDITION

Hôtel de Ville

Petit-déjeuner. Échanges autour des
modes d'accueil (accueil collectif/
familial/public/privé).

**Réservation obligatoire avant le
vendredi 4 mars : 01 60 43 52 00 ou
mt.montpert@mairie-serris.net**

SAMEDI 12 MARS, 21H

LE SCRIPT

Ferme des Communes

Magie, illusionnisme, théâtre,
mime & mentalisme. À partir
de 6 ans - Durée : 1 h 20

Tarif : 5 €

TELERAMA "Rémi Larrousse, réunit magie
et théâtre sur scène. Enchanteur."

LE FIGARO "Époustouflant !"



SAMEDI 19 MARS, 10 H 30

SERRIS RUNNING CHALLENGE*

Rendez-vous devant le gymnase Éric
Tabarly

Un parcours pour débutants
et un parcours pour les confirmés.

Renseignement auprès du service «vie
locale».

Inscriptions gratuites au 01 60 43 61 24
ou vie.associative@mairie-serris.net

* Le défi course de Serris

DIMANCHE 20 MARS

CHAMPIONNAT DE ZONE A CHEERLEADING ET CHEERDANCE 2015-2016

Gymnase Olympe de Gougues

Ouverture des portes : 11 h 30

Compétition à 12 h 30

Adulte : 5 €

Enfant et famille nombreuse : 3 €

Gratuit pour les moins de 6 ans

evenement@abcve.fr

www.abcve.fr

DIMANCHE 20 MARS, 16H

LE FANTÔME DE CANTERVILLE

Vu sur



Ferme des Communes

Cinéma - film d'animation et
marionnettes

Par la Compagnie Une Poignée d'images
Spectacle original inspiré de l'œuvre
d'Oscar Wilde

À partir de 6 ans - Durée : 0 h 50 -

Tarif : 5 €

www.marionnette-belfort.com

LUNDI 21 MARS, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris

Les séances sont publiques



MERCREDI 23 MARS

RAMASSAGE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Les encombrants ne
doivent être sortis

que la veille du jour
indiqué ci-dessus,
après 18 h 00.

Prochains ramassages : jeudi 23 juin
2016, mercredi 21 septembre 2016,
mercredi 21 décembre 2016.



DIMANCHE 27 MARS

CHASSE AUX ŒUFS

Jardin de l'Hôtel de Ville

Entrée libre